

---

AVIS DE CONVOCATION ORDRE DU JOUR

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES ET ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX DU  
CONSEIL DES PROFESSIONNELS EN SERVICES FINANCIERS (CDPSF)

---

PAR LES PRÉSENTES, nous vous convoquons à l'assemblée générale annuelle 2020 (AGA) des membres du Conseil des professionnels en services financiers et à l'assemblée des délégués régionaux<sup>1</sup>. L'assemblée générale annuelle ayant dû être déplacé en raison du contexte pandémique aura finalement lieu le 31 mars 2021 de 11h30 à 12 h 30, par visioconférence<sup>2</sup>, aux fins suivantes:

- Mot de bienvenue;
- Constatation et validation du quorum;
- Nomination du président et du secrétaire d'assemblée;
- Adoption du procès-verbal de l'AGA du 11 juillet 2019 ;
- Rétrospective et Prospective du Conseil ;
- Réception des états financiers du Conseil pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2020;
- Nomination de la firme comptable;
- Modification des règlements généraux et approbation ;
- Élection des postes à pourvoir au sein du conseil d'administration ;
- Varia.

Bienvenue à tous!

\*\*\* Seules les personnes ayant payé leur cotisation à titre de membre en date de l'Assemblée générale annuelle pourront établir leur qualité de membre votant du CDPSF, le tout conformément aux dispositions pertinentes des *Règlements généraux*. La cotisation à titre de membre du CDPSF permet la réception de l'avis de convocation à l'Assemblée générale annuelle, d'y assister et d'y voter.

#### DOCUMENTS AFFÉRENTS

Les états financiers du Conseil pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2020 ainsi que le procès-verbal et la fiche de mise en candidature seront disponibles aux fins de consultation sur le site Web du CDPSF le 30 mars 2021 à l'adresse suivante :

<https://www.cdpsf.com/fr/vie-democratique/>

DONNÉ PAR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

---

<sup>1</sup>Veillez prendre note que l'Assemblée annuelle des délégués régionaux sera tenue conjointement.

<sup>2</sup> Voici les coordonnées pour vous joindre à la visioconférence Annexe 1



---

Stéphanie Poulin, secrétaire

## ANNEXE 1

**Coordonnées pour vous joindre à la vidéoconférence**

**Xxxxxx**

## ANNEXE 2

### Postes à pourvoir en élections

Notez que tous les postes à pourvoir sont ceux qui étaient en élection en 2020 puisqu'il n'y a pas eu d'élection cette année-là dû aux restrictions sanitaires découlant du contexte pandémique.

#### Article 23.01 de règlements généraux

- Poste 1 Membre : Année impaire : Gilles Pellerin (son mandat se termine à l'assemblée 2021)
- Poste 2 Membre : Année paire : Benoit Coté (pour 2 ans)
- Poste 3 Membre : Année impaire : Simon Loubier (son mandat se termine à l'assemblée 2021)
- Poste 4 Administrateurs externes : Année paire : Stéphanie Poulin (pour 2 ans)
- Poste 5 Administrateurs externes : Année impaire : Karine Charest (son mandat se termine à l'assemblée 2021)
- Poste 6 Administrateurs externes : Année paire : Vacant (pour 2 ans)
- Poste 7 Administrateurs externes : Année impaire : Vacant (son mandat se termine à l'assemblée 2021)